

AVIS DE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS SPÉCIAL vous est donné par la greffière qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal est convoquée par les présentes par monsieur le maire Jean-Claude Boyer pour être tenue au Pavillon de la biodiversité, <u>le mardi, 5 septembre 2023 à 19h15</u>, et que les sujets suivants seront pris en considération :

- Autorisation de dépenses Fête Nationale 2023;
- 2. Soumissions Services professionnels pour l'aménagement du parc du Petit Bonheur 2023UAT08-AOP-SP Rejet;
- 3. Embauche au poste de coordonnateur Sports et installations au Service des loisirs;
- 4. Création d'un deuxième poste de technicien en comptabilité Service des finances;
- 5. Création d'un poste de conseiller principal aux affaires corporatives et gouvernementales Direction générale et embauche:
- 6. Personnel Complexe aquatique;
- 7. Modification du budget 2023 Exploitation du Complexe aquatique par la Ville;

8. Période de questions.

Me Sophie Laflamme, greffière

Directrice du Service des affaires juridiques et du greffe